



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chaumont, le 24/08/2023

Bilan provisoire de l'orage de grêle du 24 août 2023

Le 24 août 2023, vers 15h30, un orage de grêle d'une intensité importante, a provoqué de nombreux dégâts sur la commune d'Arc-en-Barrois .

Ce matin, le bilan est le suivant :

- deux victimes sont recensées :
un homme qui a fait une chute d'une dizaine de mètres en voulant remettre en place des tuiles et une autre qui a reçu un grêlon sur la tête ;
- de nombreux toits ont été endommagés et doivent être protégés (la salle des fêtes est inutilisable, la mairie, une usine de fabrication de fusibles, la boulangerie, la gendarmerie, l'EHPAD, le centre équestre et le golf) ;
- deux serres maraîchères sont entièrement détruites ;
- de nombreuses habitations ont été victimes de tuiles brisées ayant entraîné des infiltrations, voire des inondations ;
- l'ensemble des véhicules stationnés sur la commune présente des dégradations conséquentes (vitres brisées, voitures entièrement bosselées).

Les services de l'État se sont immédiatement mobilisés afin de prendre en charge les victimes, recenser les dégâts et accompagner les sinistrés.

En début de soirée, Régine PAM, préfète de la Haute-Marne, s'est rendue sur place, au côté du maire.

Madame la préfète salue la mise en place rapide d'une coordination des services de secours et des forces de sécurité pour faire face à la situation.

A cette heure, le département de la Haute-Marne est en vigilance jaune orages mais devrait repasser en vigilance orange orages à partir de 16h00 avec de nouveaux épisodes orageux potentiellement violents.

Les sapeurs-pompiers de la Haute-Marne et l'ensemble des services de l'Etat restent mobilisés .

Madame la préfète de la Haute-Marne appelle à la plus grande vigilance et recommande d'adopter les bons comportements :

- à l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent. Abritez-vous hors des zones boisées ;
- soyez prudents, en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisirs. Évitez les promenades en forêt ;
- évitez d'utiliser le téléphone fixe et les appareils électriques ;
- signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins ;
- ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau ;
- en cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.

Suivez l'évolution de la situation : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/haute-marne>

Contact presse :

Lysiane BRISBARE – 03 25 30 22 54/ 06 86 80 52 55